



# Revue de presse



Mercredi 25 Octobre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## [Conseil de la nation : Faïd présente le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023](#)



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, mardi au Conseil de la nation, le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses induites par les mesures prises par les pouvoirs publics pour

préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Faid: Baisse de l'inflation depuis mai dernier**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, mardi à Alger, que le taux d'inflation en Algérie était en baisse depuis le mois de mai dernier, attribuant cela aux mesures prises par le Gouvernement pour augmenter les capacités de l'offre des produits alimentaires et la régulation des prix.



### **Conseil de la Nation, Le ministre des Finances présente le PLFR-2023 : Soutien du pouvoir d'achat et diversification de l'économie**



Le siège du Conseil de la nation a abrité, hier, une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, et consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi de finances rectificative de 2023.



### **Développement de l'économie nationale : Les sénateurs saluent l'action du gouvernement**

Lors des débats, les membres du Conseil de la Nation ont, dans l'ensemble, salué le contenu du projet de loi et émis le souhait de voir à l'avenir davantage de mesures s'inscrivant dans cet objectif de «protection de l'économie nationale» et de «maîtrise des dépenses publiques». Les sénateurs ont également exprimé leur satisfaction, pleine et entière, suite aux «indicateurs

positifs» énoncés par le ministre et qui augurent d'un «développement éminent de l'économie nationale».



## [Faïd a présenté, hier, la loi de finances rectificative au Conseil de la nation](#)

### [Le projet soumis au vote ce jeudi](#)

Des intervenants ont suggéré d'accélérer la numérisation des services fiscaux.

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présenté, hier, au Conseil de la nation, le projet de loi de finances rectificative 2023. Cette séance plénière au Sénat intervient une quinzaine de jours après l'adoption du texte à l'APN. Lequel projet sera voté ce jeudi au niveau de la chambre haute du Parlement.



## [9e et 10e dans le Top 100 africain](#)

### [Les banques algériennes prospèrent](#)

Les banques algériennes marquent encore des points cette année, au niveau continental.

Selon un rapport du Centre de recherches des affaires et des finances « African Business », cinq banques algériennes figurent au TOP 100 des grandes banques africaines. Trois banques publiques algériennes et deux autres étrangères privées, figurent sur la liste des 100 premières banques en Afrique, au titre de l'année 2023, selon ce classement co-édité par le centre de « African Business » avec d'autres organismes étrangers spécialisés.



## [Subventions ciblées des produits alimentaires : Un data center pour accélérer l'opération](#)

Le ministère des Finances se dotera, à partir du 15 décembre prochain, d'un data center qui permettra d'accélérer le dossier des subventions orientées des produits alimentaires selon les catégories sociales. C'est ce qu'a affirmé, ce mardi, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, dans sa réponse à des sénateurs lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation, suivie de débat et de réponses, du projet de loi de finances rectificative 2023 (PLFR-2023).



### **Souhil Meddah, expert en ingénierie financière : «Nécessité de déterminer les besoins des IDE»**

Dans cet entretien, Souhil Meddah, expert en ingénierie financière, salue les nouvelles orientations du gouvernement en matière de modèle économique et les nouvelles techniques dont a bénéficié le domaine financier, tout en relevant la nécessité d'accorder plus d'importance aux investissements directs étrangers (IDE) de courte durée.



### **Révision de la politique des subventions : le ministre des Finances s'exprime**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a évoqué, ce mardi, au Conseil de la nation, la révision de la politique des subventions.

Répondant aux préoccupations des sénateurs à ce sujet, le ministre a rappelé que « le dossier de la suppression des subventions est sur la table du gouvernement », ajoutant que l'article 187 de la loi de finances de 2020 prévoyait la révision de la politique de subvention en s'orientant vers les aides ciblées.



### **Faid : l'inflation est sur une tendance baissière depuis mai dernier**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé mardi à Alger que le taux d'inflation en Algérie connaît une tendance à la baisse depuis mai dernier, attribuant cette tendance aux mesures adoptées par le gouvernement pour accroître les capacités d'approvisionnement alimentaire et contrôler les prix.

### **Inflation, politique des subventions : Faïd s'exprime**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé, mardi à Alger, que le taux d'inflation en Algérie était en baisse depuis le mois de mai dernier, attribuant cela aux mesures prises par le Gouvernement pour augmenter les capacités de l'offre des produits alimentaires et la régulation des prix.



### **Conseil de la Nation : Faïd présente le texte de la loi de financement rectificative pour l'exercice 2023**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté mardi au Conseil de la Nation le texte de la loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, qui comprend des dispositions visant à couvrir les dépenses induites par les mesures prises par les autorités pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et soutenir le programme d'investissement public dans certaines wilaye.



### **Faïd: « Le dossier de la suppression des subventions est sur la table du gouvernement »**

Le ministre des finances qui répondait, ce mardi, aux interrogations des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, a affirmé, concernant la révision de la politique de subvention, que « le dossier de la suppression des subventions est sur la table du gouvernement ».

### Selon le ministre des finances: Baisse de l'inflation depuis mai dernier

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, mardi à Alger, que le taux d'inflation en Algérie était en baisse depuis le mois de mai dernier, attribuant cela aux mesures prises par le Gouvernement pour augmenter les capacités de l'offre des produits alimentaires et la régulation des prix.



### مجلس الأمة : فايد يعرض نص قانون المالية التصحيحي لسنة 2023

عرض وزير المالية، لعزیز فايد، يوم الثلاثاء بمجلس الأمة، نص قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، الذي تضمن أحكاما تهدف للتكفل بالنفقات المرتبطة بتدابير إتخذتها السلطات العمومية بهدف الحفاظ على القدرة الشرائية للأسر وتدعيمها و تعزيز الأمن الغذائي و دعم برنامج الإستثمار العمومي لفائدة الولايات.



### فايد يؤكد أن التضخم يعرف منحي تنازلي منذ مايو الماضي

أكد وزير المالية لعزیز فايد، يوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، أن معدل التضخم في الجزائر يشهد منحي تنازليا منذ شهر مايو الفارط، مرجعا ذلك إلى التدابير المعتمدة من طرف الحكومة لزيادة قدرات عرض المواد الغذائية وضبط الأسعار.

إعادة النظر في الشكل الحالي للدعم بطابعه الشامل.. فايد:

استكمال الرقمنة لاعتماد الدعم الاجتماعي الموجّه



أكد وزير المالية لعزیز فايد، أمس بالعاصمة، أن ملف مراجعة الأجور وعلاوات المنتخبين المحليين، موجود بمصالح وزارة المالية، والتكفل به سيتم في غضون الأشهر المقبلة، مشيراً إلى أن الحكومة ستعيد النظر في الشكل الحالي للدعم بطابعه الشامل، للذهاب نحو الدعم الموجّه.

وزير المالية يوضح بشأن زيادة الأسعار

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، أن متوسط زيادة الأسعار بلغ 9.7 بالمائة في شهر جويلية. كما أرجع الوزير إلى ارتفاع أسعار المنتجات الغذائية الطازجة بمساهمة تقدر بـ 5.3 بالمائة.



## رفع الدعم.. وزير المالية يكشف

قال وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، إن ملف رفع الدعم موجود حاليا على طاولة الحكومة. مشيرا إلى أن المادة 187 من قانون المالية 2020 أكد على إعادة النظر في هذا الدعم للمرور من الدعم الاجتماعي الشمولي إلى الدعم الاجتماعي الموجه.



## فيما يعرف التضخم منحى تنازليا منذ ماي الماضي

### المالية: ملف الدعم الانتقائي على طاولة الحكومة

أكد وزير المالية لعزیز فايد، الثلاثاء، بالجزائر العاصمة، أن معدل التضخم في الجزائر يشهد منحى تنازليا منذ شهر ماي الفارط، مرجعًا ذلك إلى التدابير المعتمدة من طرف الحكومة لزيادة قدرات عرض المواد الغذائية وضبط الأسعار.



## معاينة ميدانية للخدمات بالموانئ والمحافظات العقارية والمراكز الولائية

### رقمنة الجمارك والضرائب وأملاك الدولة تحت مجهر النواب

تستعد لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني لمباشرة خرجات استعلاماتية ميدانية، هي الثانية من نوعها إلى مراكز الضرائب والجمارك وأملاك الدولة بعدد من الولايات قريبا، لمعاينة مدى التزام هذه الإدارات بتطبيق ما ورد في الحصيلة التي أعلنت عنها مؤخرا هذه الهيئات بخصوص الرقمنة، وأيضا لرصد مدى التزام هذه الأخيرة بتحسين الخدمة العمومية المقدمّة مقارنة مع السنة الماضية.

## RÉVISION DU SYSTÈME DES SUBVENTIONS

# Ce que Laaziz Faid a confié aux sénateurs

● La mise en place d'une identification statistique d'une carte nationale d'éligibilité est la condition sine qua non pour amorcer cette réforme. Et ce, en plus du lancement d'un nouveau système national de solidarité et de services sociaux.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, est longuement revenu, hier, à l'occasion de la présentation du projet de loi de finances rectificatif 2023 devant le Conseil de la nation, sur le dossier relatif à la révision du système des subventions. Insistant sur le caractère « complexe et sensible » de cette question, le ministre a indiqué que cette réforme est en cours d'examen au niveau du gouvernement.

Cette réforme engagée, a-t-il ajouté, est étroitement liée au processus de numérisation. Autrement dit du parachèvement de la collecte des données et de leur centralisation pour un meilleur ciblage des catégories à faire bénéficier de l'appui financier de l'État puisque l'objectif à terme est de passer d'un système des subventions généralisé à un système ciblé. Une tâche qui semblait difficile dès le début, en l'absence de données claires et d'un fichier national qui recense les catégories démunies et indiquera le seuil de pauvreté.

La mise en place d'une identification statistique d'une carte nationale d'éligibilité est la condition sine qua non pour amorcer cette réforme. Et ce, en plus du lancement d'un nouveau système national de solidarité et de services sociaux. Ce qui risque de prendre encore du temps,



Le ministre des Finances Laaziz Faid, hier au Conseil de la nation

en raison du retard accusé dans la numérisation. A ce sujet, le ministre des Finances a annoncé, hier, que son département sera doté d'un data center le 15 décembre prochain.

La révision de la politique des subventions devait, pour rappel, intervenir initialement au deuxième semestre 2021. « Il n'est pas normal

que les catégories mixtes bénéficient des produits subventionnés au même prix que les citoyens à faible revenu », ont souligné à maintes reprises les représentants du gouvernement, relevant « une injustice » dans la répartition de ce soutien. « Nous serions pour que le soutien de l'État profite aux citoyens qui en ont le

plus besoin », ont-ils rappelé tout au long de ces deux dernières années. Et voilà que le ministre des Finances revient à la charge pour évoquer la complexité de cette réforme, surtout en cette période de hausse des prix et de poussée inflationniste. Une période durant laquelle le pouvoir d'achat des Algériens reste au centre

des préoccupations du gouvernement qui a enchaîné les annonces portant sur les mesures à même de le préserver.

Dans ce cadre, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a fait part, la semaine dernière, de l'augmentation du montant des transferts sociaux en 2024. Ce montant devrait croître de 181 milliards de dinars en 2023 pour atteindre 2895 milliards. Cette enveloppe, qui était de l'ordre de 2714 milliards de dinars en 2023 représente, 19,17% du budget de l'État. Elle sera essentiellement consacrée aux subventions des produits de large consommation (lait, céréales, huiles végétales et sucre) ainsi qu'au raccordement des populations aux réseaux de l'électricité et du gaz.

Une partie de ce montant ira aux dispositifs d'aide à l'accès au logement, selon le Premier ministre. Il relèvera, dans ce sillage, la mobilisation de 400 000 aides au logement rural au titre du quinquennat en cours, dont 260 000 unités octroyées jusqu'à ce jour. Pour rappel, en 2021, l'enveloppe totale était de 1 960 milliards de dinars, soit plus de 955 milliards de dinars entre 2021 et 2024. Une augmentation de près de 48% en l'espace de trois ans.

Samira Inadalous

## SUITE AUX RÉSERVES DES SÉNATEURS Le Premier ministre exige l'installation de trois commissions paritaires

● L'adoption de projets de lois, il y a une quinzaine de jours par les membres de la Chambre haute du Parlement, a été accompagnée de réserves à propos de quatre dispositions, ce qui nécessite la convocation par le Premier ministre de commissions paritaires. Ces dernières seront installées *«incessamment»*, apprend *El Watan*.

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a demandé l'installation de trois commissions paritaires devant proposer une alternative aux trois articles contenus dans les trois projets de loi, objet de réserves des sénateurs. Il s'agit du projet de loi relatif à la forêt et aux richesses forestières, de celui fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant des domaines de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement et, enfin, le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat. L'adoption de ces textes, il y a une quinzaine de jours, par les membres de la chambre haute du Parlement a été accompagnée de réserves à propos de quatre dispositions, ce qui nécessite la convocation par le Premier ministre de commissions paritaires pour chacun de ces textes, en vue de la reformulation des articles litigieux.

Concernant les articles objets de réserves des sénateurs, il s'agit de l'article 27 du projet de loi relatif à la forêt et aux richesses forestières à propos duquel le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a sollicité l'intervention des sénateurs à l'effet de supprimer des amendements apportés par des députés à cette disposition, annulant ainsi la classification du bien public forestier et de l'article 163 relatif à la régularisation des situations des constructions érigées sur des terrains relevant du domaine public forestier. Des réserves qui concernent également la suppression, par les députés, d'une partie d'une disposition du projet de loi fixant les conditions et modalités d'octroi

du foncier économique relevant des domaines de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement. Il s'agit de l'alinéa 8 de l'article 2 dudit texte lié aux autres terres aménagées relevant des biens privés de l'Etat, allusion aux terres situées dans les périmètres urbains intégrées dans le parc foncier économique destinées à l'investissement.

Une désapprobation qui vient, après la sollicitation du ministre des Finances, Laaziz Faid, pour qui la suppression de ce passage constitue une *«atteinte à l'esprit et à la cohésion du texte, notamment avec les articles 8 et 21 adoptés par les députés, en raison de leur corrélation, notamment en matière de consécration du droit de préemption sur ces terres»*. Le troisième texte objet de réserves des sénateurs est le projet de loi relatif à la protection et à la préservation des terres de l'Etat.

Un texte qui propose *«un nouveau cadre juridique fixant les mécanismes de protection et de préservation des terres de l'Etat»*. Notons que la même démarche a été adoptée au mois d'avril dernier, suite à de similaires réserves émises par les sénateurs à l'égard de l'article 22 du projet de loi portant code de l'information. C'était, d'ailleurs, une première dans les annales du Parlement. Une procédure qui a tendance à se répéter aujourd'hui et qui est qualifiée par certains parlementaires de *«perte de temps»*. Seulement cette démarche s'inscrit en droite ligne de l'article 145 de la Constitution du 1<sup>er</sup> novembre 2020. Ces triples commissions qui seront installées *«incessamment»*, apprend-on, sont composées de 20 membres avec 10 membres pour chacune des deux chambres parlementaires, en sus de 10 autres suppléants. Pour ce qui est du choix des membres des dites commissions, il obéit au principe de la représentativité de chaque groupe parlementaire dans les deux chambres parlementaires. Avec, cependant, cette différence qui fait qu'au niveau de la Chambre haute du Parlement, c'est le bureau qui arrête sa quote-part de 10 membres, en plus de 5 autres membres suppléants, alors qu'au niveau de la Chambre basse du Parlement, la liste est adoptée en plénière.

*Nabila Amir*

**PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE**

# Les sénateurs saluent les dispositions

*Les membres du Conseil de la Nation ont pris acte des dispositions que charrie le projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours.*

**Mohammed K. - Alger (Le Soir)** - Débattant, hier mardi, le projet de loi de finances rectificative pour l'année en cours, les membres du Conseil de la Nation ont emboîté le pas à leurs pairs de l'Assemblée populaire nationale en prenant acte des dispositions contenues dans le texte présenté esparavant par le ministre des Finances et en faisant part des préoccupations locales.

C'est ainsi qu'un intervenant a invité le gouvernement au respect des délais de réalisation de certains projets de par ce que cela aura comme conséquences positives sur la maîtrise des dépenses publiques, quand un autre a exhorté à l'encouragement du paiement électronique et à la généralisation de la numérisation, notamment dans le secteur des finances.

Autre sujet phare de ces débats, la «cherié» des produits de consommation évoquée par plus d'un intervenant. À ce propos, et si un sénateur

s'est voulu vague dans son intervention en se contentant d'inviter l'exécutif à adopter les mesures idoines pour, selon lui, «maîtriser les prix des produits dont abus de large consommation, d'autres sénateurs se sont voulus plus concis. C'est ainsi qu'un intervenant a plaidé pour la suppression purement et simplement de la TAP (taxe sur l'activité professionnelle) et de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) pour les wilayas du Sud du fait, «-Hil explique, que tout est ramené du nord du pays, ce qui fait que les produits de consommation reviennent très cher aux consommateurs.

Au titre des préoccupations locales soulevées avec insistance par plus d'un intervenant, il a été question de «davantage» de projets de proximité, notamment ceux de divertissements pour les jeunes à Constantine, plus de projets de réalisation à Bordj Badji Mokhtar, nouvelle wilaya qui, durant l'année en

cours, n'a bénéficié que de projets d'études, la revue à la hausse des dotations pour la wilaya de M'Sila en termes de logements sociaux et d'aides à l'habitat rural. Un intervenant a réclamé, pour sa part, la levée de gel sur des projets en étroite relation avec le bien-être des citoyens de Ghardaia et à Aïn Témouchent dont notamment celui du projet de Béri-Saïf. À Beni Abbas, c'est l'aménagement de la route reliant le chef-lieu de wilaya à Tabetaba qui a été revendiqué par un intervenant.

Ceci dit, entre autres caractéristiques du document présenté par le ministre des Finances, la hausse des recettes budgétaires qui devraient passer de 7 901,9 milliards de dinars selon la loi de finances 2023 à 8 026,0 milliards de dinars, soit une hausse de 12,97 % par rapport aux prévisions contenues dans la loi de finances de 2023, une augmentation des recettes budgétaires qui devraient passer, grâce notamment à une hausse de la fiscalité pétrolière, de 557,8 milliards de dinars, atteignant 3 856,3 milliards de dinars contre 3 298,5 milliards de dinars que

prévoit la loi de finances pour 2023.

Les recettes devraient réaliser également des hausses puisqu'il est attendu qu'elles atteignent 1 410 milliards de dinars dont 848 milliards de dinars provenant de la Sonatrach et 400 milliards de dinars des dividendes de la Banque d'Algérie. Des prévisions de recettes budgétaires établies sur la base d'un prix de référence (fiscal) du baril de pétrole brut et le prix de marché inchangés puisque demeurés respectivement à 60 dollars et à 70 dollars, comme dans la loi de finances 2023, précise Laaziz Faïd qui ajoute que les dépenses budgétaires subiraient une hausse de 6,7% par rapport à ce qui était prévu dans la loi de finances 2023 puisqu'elles s'élevaient les 14 706,8 milliards de dinars dans le projet de la loi de finances rectificative pour 2023, contre 13 786,8 milliards de dinars dans la loi de finances pour 2023.

Quant à la balance des paiements, le ministre des Finances s'attend à ce qu'elle affiche cette année un solde positif de +7,1 milliards de dollars contre 5,7 milliards de dollars

(3,9% du PIB) prévu dans la loi de finances initiale pour 2023. Un excédent qui résulte, explique-t-il, de l'amélioration du solde de la balance commerciale de 1,9 milliard de dollars, passant de 9,4 milliards de dollars prévus dans la loi de finances 2023 à 11,3 milliards de dollars prévus dans le projet de loi de finances rectificative 2023.

La plénière d'hier mardi a été marquée par le rappel à l'ordre du président de la Chambre haute du Parlement à certains intervenants qui, une fois leurs interventions terminées, ne se gênaient pas pour quitter la salle. Ce qui a donc poussé Salah Goudjil à les interpellés, les invitant à plus de respect à l'endroit de ceux qui les ont écoutés. D'autant plus que le ministre des Finances devait un peu plus tard répondre à leurs interrogations. Une interpellation qui a également concerné certains sénateurs dont les contenus des interventions n'avaient rien à voir avec l'ordre du jour de la séance pour être exclusivement consacré à la question palestinienne.

M. K.

## Le texte de loi de finances rectificative présenté au Sénat

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présenté, mardi au Conseil de la nation, le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, qui comprend des dispositions visant à prendre en charge les dépenses induites par les mesures prises par les pouvoirs publics pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, renforcer la sécurité alimentaire et appuyer le programme d'investissement public dans certaines wilayas. Présentant le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023 devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par le président de l'institution, M. Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a indiqué que le texte prévoyait une hausse

des recettes budgétaires de l'Etat de près de 13%, pour atteindre près de 9.000 milliards (mds) de DA, et une augmentation des dépenses à plus de 14.700 mds de DA (+6,7%).

Au titre des transferts de crédits opérés à partir de la dotation "crédits non assignés", les autorisations d'engagement (AE) sont fixées à 1.651,97 mds de DA et les crédits de paiements (CP) à 1.373,42 mds de DA. Le texte prévoit également une hausse des recettes exceptionnelles à 1.410 mds de DA, dont 848 mds de DA proviennent de Sonatrach et 400 mds de DA des dividendes de la Banque d'Algérie.

Le même texte prévoit, aussi, un excédent de 7,1 milliards USD dans la balance des paiements au titre de l'année en cours, contre 5,7 mil-

liards USD prévus dans la loi de finances 2023.

Il prévoit également une hausse des exportations de biens, qui devraient atteindre en 2023 une valeur de 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds de dollars par rapport aux projections de la Loi de finances 2023, selon le ministre. Quant aux importations de biens, elles devraient atteindre 41,5 mds de dollars (+12,5%).

S'agissant de la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3%, contre 4,1% prévue dans la loi de finances initiale pour 2023, tirée principalement par le secteur des hydrocarbures (+6,1%). La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a estimé, dans son rapport préliminaire, que

les mesures prévues dans le texte de loi auront des effets positifs sur le cadre de vie des citoyens, soulignant que les moyens financiers publics avaient enregistré une "amélioration notable" dans leur équilibre interne, et ce, grâce aux décisions prises par l'Etat dans plusieurs domaines.

Lors du débat, les sénateurs ont salué les mesures adoptées pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens, insistant sur la nécessité de prendre d'autres mesures pour assurer la stabilité des prix des produits de large consommation.

Dans ce cadre, le sénateur El Ghali Moumen (parti du FLN) a insisté sur la nécessité de "ralentir les importations" et de prendre des mesures pour éradiquer le marché parallèle, tandis que la sénatrice

Fayrouz Bouhouita Guermech (Sawt Echaab) a appelé à "l'adoption d'une stratégie efficace pour le contrôle des produits de large consommation". Le sénateur Omar Dadi Adoun (Tiers présidentiel) a, de son côté, appelé à baisser les taxes douanières sur les produits de large consommation afin d'assurer la stabilité de leurs prix. Le sénateur Omar Mabrouk Dridi (RND) a plaidé, pour sa part, pour une meilleure gestion des dépenses publiques "en veillant à ce que les projets soient achevés dans les délais et en accélérant le processus de numérisation du secteur".

Son collègue Mohamed Boukrou (indépendants) s'est félicité des mesures prises pour augmenter le volume de stockage des céréales et assurer la sécurité alimentaire.

## **Pour garantir la stabilité du marché Appel à une révision des mécanismes d'importation**

*Les indicateurs économiques et financiers positifs enregistrés par l'Algérie, selon la déclaration de politique générale du gouvernement présentée par le Premier ministre, et adoptée ces derniers jours par les deux chambres parlementaires (APN et Conseil de la nation), sont très prometteurs en matière de retombées sur la vie quotidienne des citoyens et sur le climat des affaires en général.*

A. Z.

« **A**vec un taux de croissance économique qui atteint 5,3%, ce qui constitue un saut qualitatif, et des prévisions pour un Produit intérieur brut (PIB) de 245 milliards de dollars et des réserves de change qui atteindront 85 milliards de dollars à la fin de l'année, en tenant compte de la réserve d'or estimée à 10 milliards de dollars, on ne peut que prévoir une stimulation certaine de l'économie nationale, notamment au niveau du climat des affaires et du climat des investissements », a relevé dans ce sens Farès Habbache, Professeur en sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à l'université Ferhat Abbas de Sétif '1'. Lors d'une intervention, hier, sur les ondes de la radio locale de Sétif, cet économiste a soutenu qu'en se référant aux chiffres avancés par le Premier ministre dans le cadre de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement devant les deux chambres parlementaires, tous les indicateurs économiques sont au vert.

Non sans souligner dans ce sillage que le taux d'inflation est tombé à 7,5% après avoir atteint 9,5% au premier semestre de cette année et au second semestre 2022, reste encore élevé et affecte grandement le pouvoir d'achat du citoyen, mais à la lumière des conditions géopolitiques que connaît le monde, on peut dire que ce taux est acceptable.

Dans son intervention, l'expert a expliqué dans quelles conditions ces indicateurs économiques posi-

tifs peuvent se répercuter positivement sur la vie quotidienne des citoyens, et comment l'amélioration du climat des affaires peut contribuer également à leur bien-être.

On suppose, a-t-il relevé dans ce contexte, que lorsque le taux d'inflation diminue, les prix diminuent, mais d'autres facteurs, comme la spéculation, le monopole, le manque de contrôle sur le marché et l'incapacité de réduire les prix localement lorsqu'ils diminuent sur le marché mondial, peuvent empêcher de parvenir à ces résultats, et c'est pourquoi le contrôle du marché doit être renforcé d'une part, et de l'autre faire en sorte d'atteindre l'autosuffisance.

Car, a-t-il expliqué, la production locale assurerait la stabilité des prix et améliorerait le pouvoir d'achat, en sus de la poursuite de la subvention par l'Etat des prix des matières premières. Ajoutant qu'afin de soutenir le pouvoir d'achat, d'autres mécanismes et mesures doivent être adoptés, comme la révision du système de sécurité sociale et la reconsidération du niveau des salaires en fonction des besoins de la famille comme revenu mensuel moyen, en préparant des études précises dans ce cadre.

Aussi, il a préconisé que pour relancer le marché et créer un équilibre entre l'offre et la demande, il est nécessaire d'autoriser l'importation de certains produits. « D'où l'importance d'une révision des mécanismes d'importation pour garantir la stabilité du marché, notamment en reconsidérant le recours à la facture pro-forma dans le processus d'importation », a-t-il conseillé.

## Les précisions du gouvernement

*Si la révision du système de subvention est désormais admise par les pouvoirs publics ; il en est encore autrement des modalités de sa mise en application et de son entrée en vigueur.*

PAR KAMAL HAMED

Le ministre des Finances vient encore une fois de confirmer cette tendance. Devant les députés, le premier argentier du pays, Laaziz Faïd, est revenu hier sur la question. Si le ministre a confirmé que le gouvernement est toujours décidé à revoir de fond en comble le système de subvention, il n'a donné aucune précision sur la date de la mise en application de cette nouvelle politique. Apparemment, ce ne sera pas de sitôt tant cela obéit à plusieurs paramètres. Faïd a juste confirmé que le dossier est en examen au niveau du gouvernement. Le ministre des Finances, qui a présenté le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023, a aussi rappelé que l'article 187 de la loi de finances 2020 a clairement énoncé la nécessité de réformer le système de subvention pour passer de la subvention globale à une subvention orientée vers les couches de la population qui en ont le plus besoin. Il a en outre soutenu que les services de son département ministériel planchent actuellement sur le dossier sans pour autant donner plus de précisions. « C'est un dossier com-



plexe et sensible et qui est profondément lié à la numérisation du secteur ». Et d'ajouter qu'il « est impossible d'aller dans cette voie sans la numérisation ». Des propos qui attestent de la difficulté d'aller de l'avant alors que certains outils indispensables font encore grandement défaut. Il faut donc, au préalable et dans un premier temps, aller très vite dans la question de la numérisation. En attendant, les subventions continueront à toucher l'ensemble des couches de la population. Les riches comme les pauvres continueront donc à bénéficier de

cette largesse des pouvoirs publics. Depuis de nombreuses années les pouvoirs publics ont fait de la révision du système de subventions une nécessité absolue. Pour diverses raisons, dont la plus importante reste incontestablement celle liée à la faramineuse enveloppe budgétaire consacrée à ce volet. Une enveloppe financière qui pèse lourdement sur le budget de l'Etat dans un contexte marqué par une crise économique aiguë. Il est vrai aussi que d'un point de vue moral le gouvernement peut poursuivre sur cette voie cela sachant qu'une bonne partie

de ces transferts sociaux, qui se chiffrent annuellement à plusieurs milliards de dollars, bénéficient aussi aux couches les plus aisées de la population. À cet effet une commission interministérielle est actuellement à pied d'œuvre au niveau du ministère des Finances afin d'examiner les aspects techniques de l'application d'un nouveau système de subvention assis sur le ciblage des ménages qui doivent en bénéficier. Elle est composée de directeurs généraux du ministère de l'Intérieur et du ministère des Finances qui travaillent sur la préparation des conditions techniques de mise en œuvre du nouveau système. Notons, à titre d'illustration, que la loi de finances 2023 prévoit un enveloppe de 640 milliards de dinars pour les subventions aux produits alimentaires de base, 400 milliards de DA sont ainsi destinés à l'Office algérien Interprofessionnel des Céréales (OAJC), 82 milliards de DA à l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), et 38 milliards de DA doivent couvrir l'effet de l'exonération des droits et taxes sur l'huile de table. Notons que les transferts sociaux comptent parmi les postes budgétaires les plus importants. Les transferts sociaux budgétisés prévus et qui concernent notamment le soutien aux prix des produits alimentaires de base ainsi qu'à l'accès au logement entre autres, dépassent les 5.000 milliards de dinars en 2023 soit un quart du PIB.

K. H.

PROJET DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

## Maintenir l'indice d'inflation à 7,5 % avant fin 2023

Dans un contexte d'incertitude économique mondiale, l'Algérie poursuit ses efforts pour faire face aux défis actuels, et a mis en place des mesures importantes pour protéger l'économie nationale, des actions qui reflètent une détermination à maintenir la stabilité tout en stimulant la croissance. Intervenant hier en marge d'une séance plénière consacrée à la présentation et à la discussion du projet de Loi de finances rectificative pour l'année 2023, le

ministre des Finances, Laâziz Faïd, a indiqué que « la question de la suppression des subventions était actuellement sur la table du gouvernement », soulignant que l'article 187 de la Loi de finances 2020 mettait l'accent sur la reconsidération de cet accompagnement pour passer d'un accompagnement social global à un accompagnement social ciblé ». Le ministre des Finances a également souligné que les services du ministère travaillent actuellement à « la pré-

paration de ce dossier », précisant qu'il s'agit « d'un dossier complexe et sensible profondément lié à la numérisation du secteur ». Il a déclaré, entre autres: « Nous ne pouvons pas avancer dans cette direction sans achever le projet de la numérisation ». Faïd a déclaré à cette fin que « le ministère des Finances s'équiperait d'un centre de données de hautes spécifications (Data center) le 15 décembre prochain ». Abordant la hausse des prix, Faïd a confir-

mé que « la hausse moyenne des prix a atteint 9,7 % en juillet », précisant à cet égard que « depuis le mois de mai dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une baisse mensuelle ». Par ailleurs, et bien que les taux d'inflation élevés représentent un défi majeur pour le gouvernement, Laâziz Faïd espère que ces mesures porteront leurs fruits d'ici la fin de cette année, lorsque l'indice d'inflation atteindra environ 7,5 %.

H. S. A.

## عرض نص قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 .. فايد، التصفيم يعرف منحني تنازليا منذ 6 أشهر

التوجه نحو الدعم الموجه .. ملف معقد وحساس ومرتبط برقمنة القطاع

برخصة الالتزام و1.373.422 مليار دج بالنسبة لاعتمادات الدفع. ومن المتوقع تسجيل ارتفاع في الإيرادات الاستثنائية إلى 1410 مليار دج، منها 848 مليار دج من "سونامركال" و400 مليار دج من أرباح بنك الجزائر.

ويتوقع نص القانون أن يسجل ميزان المدفوعات برسم العام الجاري، فالتنازل يصل إلى 7.1 مليار دولار، مقارنة بـ7.5 مليار دولار في تقديرات قانون المالية 2023.

وبالنسبة للمصادرات، أوضح فايد أنها مستجلب ما قيمته 8.52 مليار دولار في 2023، بزيادة قدرها 5.6 مليار دولار مقارنة بتقديرات قانون المالية 2023، فيما يرتقب أن تصل واردات السلع إلى 5.41 مليار دولار (5.124).

واستنادا إلى نص القانون التصحيحي، يتوقع أن يبلغ معدل النمو الاقتصادي 3.5٪ خلال السنة الجارية، مقابل 4.4٪، بحسب تقديرات قانون المالية لسنة 2023، مدفوعا أساسا بنمو قطاع المحروقات (+1.6٪)، فيما سيسجل الناتج الداخلي الخام خارج قطاع المحروقات، نموا بنسبة 4.9٪.

واعتمدت لجنة الشؤون الاقتصادية والمالية بالمجلس في تقريرها التمهيدي، أن التدابير الواردة في نص القانون، ستترتب عنها آثار إيجابية على الإطار المعيشي للمواطنين، لافتة إلى أن الإمكانيات المالية العمومية تشهد تحسنا ملحوظا في تولياتها الداخلية بفضل القرارات التي اتخذتها الدولة في عدة مجالات.

من جهتهم، ثمن أعضاء مجلس الأمة، لدى مناقشتهم نص قانون المالية التصحيحي، الإجراءات المتخذة للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين، مؤكدين على ضرورة اتخاذ المزيد من التدابير لضمان استقرار المواد واسعة الاستهلاك.



المالية، الصحة والتربية. أكد الوزير أنها "غير معنية" بإجراءات تجميد المشاريع، لافتا إلى أنه سيتم رفع التجميد عن عمليات استثمارية في مختلف القطاعات كلما تحسنت الأمور المالية.

وهنا ذكر برفع التجميد عن 788 عملية، برخصة التزام 1272 مليار دج خلال الفترة الأخيرة.

وبحول المشاريع التي لم تتطلق بعد، أكد الوزير أن عملية تطهير مدونة الاستثمار العمومي التي باشرتها دائرته الوزارية، أسفرت عن إحضاء 6969 عملية، تحوز على قيمة "باقي إنجاز" مقدرة بـ1331 مليار دج.

كما أشار إلى أن عملية تحويل المشاريع إلى الولايات الجديدة (من الولايات التي كانت تتبع لها) بلغت 795.

وبحلول المربع، ذكر بأن التحويلات من حساب "الاعتمادات غير المخصصة" المدرجة ضمن "التلفات غير المتوقعة" لناثدة مختلف محافظ البرامج، بلغت 1.651.97 مليار دج، فيما يخص

أكد وزير المالية عزيز فايد، أمس الثلاثاء، بالجزائر العاصمة، أن معدل التصفيم في الجزائر يشهد منحني تنازليا منذ شهر ماي الجاري، مرجعا ذلك إلى التدابير المعتمدة من طرف الحكومة لزيادة قدرات عرض المواد الغذائية وشبعت الأسعار.

لدى رده على انشغالات أعضاء مجلس الأمة، بخصوص نص قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، في جلسة علنية ترأسها صالح فوجبول، رئيس المجلس، بحضور وزيرة المرافق مع البرلمان بسمة عزوار، قال فايد: "بداية من شهر ماي الجاري، يشهد مؤشر أسعار الاستهلاك، انخفاضا شهريا متتابعا".

ولفت إلى أن المراجعة التفاضلية لمعدل الحقوق الجمركية (على غرار الخفض من 30٪ إلى 5٪ على لحوم الأبقار والأغنام المستوردة)، علاوة على مراقبة الأسعار ومحاربة المضاربة، ستسمح بتخفيف حدة التضخم خلال الأشهر المقبلة من السنة الجارية.

ووفقا لتوقعات الحكومة، فإنه ينتظر تراجع معدل التضخم للعام الجاري إلى 7.5٪، وهي توقعات "تأخذ بعين الاعتبار تركيبة سنة المستهلك الجزائري المكونة من عدة سلع وخدمات مدعمة، وكذا الآثار المرجوة من التدابير المعتمدة من طرف الحكومة، لا سيما تلك المتعلقة بزيادة قدرة عرض المواد الغذائية والمنتجات الزراعية، وشمبعت ودعم أسعار المواد الاستهلاكية الأساسية".

في سياق متصل، كشف فايد أن الأرقام الواردة في قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، تمت اعتمادا على سنة الأساس 1989، غير أنه "ابتداء من قانون المالية 2024 سيتم تحويل المؤشرات الاقتصادية بالاعتماد على سنة الأساس 2001".

وفي رده على الانشغالات المتعلقة بإعادة النظر في سياسة الدعم، ذكر الوزير بأن "ملف رفع الدعم موجود على طاولة الحكومة"، متكررا بأن المادة 187 من قانون المالية 2020، أكدت على إعادة النظر في سياسة الدعم عبر التوجه نحو الدعم الموجه.

وأضاف بالقول: "الحكومة تعمل على مستوى مصالح وزارة المالية على إعداد هذا الملف المعقد والحساس والمرتبط ارتباطا وطيدا برقمنة القطاع (المالية)، إذ لا يمكن أن نتقدم في هذا الاتجاه إلا إذا استكملنا عملية الرقمنة".

في هذا الإطار، لفت فايد إلى أنه سيتم تجهيز وزارة المالية يوم 15 ديسمبر 2023 ببرنامجا منسق (مركز بيانات)، وبإهداء من هذه المرحلة من مشروع في إكمال العملية.

ويخصوس المشاريع الخاصة بتطبيقات الموارد

## فايد أعلن عن مراجعة تعويضات المنتخبين المحليين العام المقبل "ماضون في خطط إصلاح سياسة الدعم الاجتماعي"

• سداد مبالغ غرامات قضايا التحكيم الدولي تطبيقا لالتزامات الدولة الجزائرية

أخرى حضور الوضع في غزة في تدخلات أعضاء المجلس، حيث صدرت موافق تشاورية مع الشعب الفلسطيني ومندة بالدوان الصهيوني، إذ لم يعضد المجلس الأمة إلا أن يعمروا عن مشاعر الغضب والخزن عن الأحداث الهجينة الجارية في قطاع غزة شاجين نقول وتوحش الأمة الصهيونية البربرية وصمت المجتمع الدولي.

وفي هذا السياق، دعا عبد البري بورنادة، ممثل حركة مجتمع السلم، المنتخب الوحيد في المجلس، إلى تجريم الشطب مع الكيان الصهيوني، وعلى غير العادة، تدخل رئيس مجلس الأمة للدعوة أعضاء المجلس إلى العودة إلى موضوع النقاش، وهو قانون المالية، وقال فوجيل أن القضية الفلسطينية قضية أساسية بالنسبة لنا، وما نتابعه يوميا من صور لإهانة شعب كامل ترك أورا في النخوس والشعب الجزائري يفقد كرجل واحد مع إلموته في فلسطين، قل أن يستدرك بأن قضية الساعة هي قانون المالية، ويحب أن تتركز الدخالات عليه.

ف. جمال

عمليات الصرف بصفة تدريجية، وقال إن نشاط مكاتب الصرف مشتمل على عدة عمليات بيع وشراء لصالح المقيمين وغير المقيمين، مع العلم أن عمليات بيع العملات الأجنبية القابلة للتحويل بصفة حرة بالنسبة للمقيمين تتعلق بحق الصرف أو منحة الصرف من أجل السفر إلى الخارج، تكاليف الدراسة والترخيصات، تكاليف المهنة والرعاية الطبية في الخارج، وبشكل هذا النظام مرحلة أولى في عملية تحديث الإطار التنظيمي الذي يحكم عمليات الصرف، والذي يجب أن يستوفي شروطا تنموية للاقتصاد الوطني، حسب وزير



المالية. وتعبيرا على مطلب إعادة النظر في قضية حملة شهادتي الماجستير والدكتوراه الذين تم رفض ملفات إنعاجهم، قال وزير المالية إن مصالح وزارة المالية تكفلت بهذه العملية، من خلال فتح 4.800 منصب مالي إضافي بموتوان سنة 2023، إضافة إلى 3.156 منصب مالي شاعر يحوز عليه قطاع التعليم العالي والبحث العلمي، أي ما يقارب 8.000 منصب مالي.

غزة في الوجودان  
شهدت جلسة المناقشة مرة

بمسير سيدفع قنما بعملية إصلاح ومراجعة سياسة الدعم الاجتماعي (إحصاء وتحديد الفئات التي تستفيد من الدعم)، وكشف وزير المالية في سياق متصل عن التشايع المركز المعلوماتي الجديد للجمارك في القائم من نوفمبر القادم، وإطلاق عمليات الجمرية إلكترونيا، والتي، ذاته لقطاع الضرائب حيث تقدمت الأشغال بصفة مهمة، معنا عن إطلاق عملية الدفع عن بعد قبل أواخر العام الجاري.

وكشف ممثل الحكومة عن إطلاق حملة بداية من مطلع نوفمبر المقبل بعنوان التريبة المالية، غايتها تقديم التوضيحات للمواطن عن كيفية استخدام هذه التعليقات الإلكترونية.

وأعلن عن إعادة النظر في النظام التعويضي للمنتخبين المحليين في غضون العام المقبل، وقال إن الملف قيد الدراسة على مستوى وزارة المالية، وستكون هناك مراجعة (زيادة)، لكنه رفض تقديم آجال لذلك، مضيفا: لا أقول لكم إن ذلك سيتم في غضون أسابيع، بل في الأشهر المقبلة. ونقل تقرير اللجنة الاقتصادية والمالية بالمجلس، من جهة أخرى،

قال وزير المالية لعزير فايد، أمس في مجلس الأمة، إن سلف إصلاح الدعم الاجتماعي لأزال يخضع للدراسة على مستوى الحكومة، لافتا إلى أن استلام مركز بيانات على مستوى وزارة سيعطي دفعا لعملية الإصلاح. وأوضح الوزير في مجلس الأمة أمس أن سلف الدعم يحظى باهتمام يومي من الحكومة، عملا بأحكام المادة 188 من قانون المالية 2022، التي نصت على مراجعة نظام الدعم والالتزام من الدعم الشامل إلى الموجه (استحداث جهاز وطني للتعويضات النقدية لصالح الأمر المؤهلة، وإشراك البرلمان في عملية البث في قائمة المنتجات المدعومة المعنية بمراجعة الأعمار، وفئات الأمر المستهدفة، معايير التأهيل للاستفادة من هذا التعويض، وكذا كيفية التحصيل الشفائي). وأوضح أن الحكومة تشتغل على الملف الذي وصفه بالمعقد والحساس، مستركا بأنه لا يمكن المضي في خطط الإصلاح إلا إذا تم الانتهاء من عملية الرقمنة، وكشف في هذا السياق أن استلام مركز بيانات متقدم على مستوى قطاعه في منتصف

## قانون المالية التصحيحي سيحجم القدرة الشرائية

وزير المالية، لعزیز  
فايد يؤكد:

52,8 مليار دولار صادرات الجزائر في 2023. ارتفاع إيرادات ميزانية الدولة إلى قرابة 9000 مليار دج

واعترفت لجنة الشؤون الاقتصادية والمالية بالمجلس في تقريرها التمهيدي أن التدابير الواردة في نص القانون، سترتب عنها آثار إيجابية على الإطار المعيشي للمواطنين، لافتة إلى أن الإمكانيات المالية العمومية تشهد تحسنا ملحوظا في تولياتها الداخلية بفضل القرارات التي اتخذتها الدولة في عدة مجالات.

من جهتهم، ثمن أعضاء مجلس الأمة، لدى مناقشتهم نص قانون المالية التصحيحي، الإجراءات المتخذة للحفاظ على القدرة الشرائية للمواطنين، مؤكدين على ضرورة اتخاذ المزيد من التدابير لضمان استقرار المواد واسعة الاستهلاك.

ج-م

مليار دولار في تقديرات قانون المالية ل2023. وبالنسبة للصادرات، أوضح فايد أنها ستسجل ما قيمته 52,8 مليار دولار في 2023، بزيادة قدرها 6,5 مليار دولار مقارنة بتقديرات قانون المالية ل2023، فيما يرتقب أن تصل واردات السلع إلى 41,5 مليار دولار (12,5+ بالمائة).

وامتدادا إلى نص القانون التصحيحي، يتوقع أن يبلغ معدل النمو الاقتصادي 5,3 بالمائة خلال السنة الجارية، مقابل 4,1 بالمائة حسب تقديرات قانون المالية لسنة 2023، مدفوعا أساسا بشمو قطاع المحروقات (+6,1 بالمائة)، فيما سيسجل الناتج الداخلي الخام خارج قطاع المحروقات، نموا بنسبة 4,9 بالمائة.

ارتفاع النفقات إلى أكثر من 14.700 مليار دج (+6,7 بالمائة).

وبلغت التحويلات من حساب "الاعتمادات غير المخصصة" المدرجة ضمن "النفقات غير المتوقعة" لفائدة مختلف محافظ البرامج، 1.651,97 مليار دج فيما يخص رخصة الالتزام، و1.373,42 مليار دج بالنسبة لاعتمادات الدفع.

ومن المتوقع تسجيل ارتفاعا في الإيرادات الاستثنائية إلى 1410 مليار دج، منها 848 مليار دج من موناطراك و400 مليار دج من أرباح بنك الجزائر.

ويتوقع نص القانون أن يسجل ميزان المدفوعات برسم العام الجاري فائضا يصل إلى 7 مليار دولار مقارنة بـ5,7

عرض وزير المالية، لعزیز فايد، أمس، بمجلس الأمة، نص قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، الذي تضمن أحكاما تهدف للتكفل بالنفقات المرتبطة بتدابير اتخذتها السلطات العمومية بهدف الحفاظ على القدرة الشرائية للأسر وتدعيمها وتعزيز الأمن الغذائي ودعم برنامج الاستثمار العمومي لفائدة الولايات. ولدى عرضه لنص القانون أمام أعضاء المجلس، في جلسة علنية ترأسها رئيس المجلس صالح قوجيل، بحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان بسمة عزوار، أكد فايد أن نص القانون يرتقب ارتفاعا في إيرادات ميزانية الدولة بحوالي 13 بالمائة لتصل إلى قرابة 9000 مليار دج، كما يتوقع



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger